



Une loi internationale antitabac ?

Rubrique : actualités - Date : mercredi 7 juillet 2004

Selon l'OMS, le Traité des Nations Unies deviendra une loi internationale d'ici la fin 2004. Aujourd'hui, près de 5 millions de personnes meurent par an à cause du tabagisme. Ceci engendre d'importantes dépenses de traitement médicaux estimées à 200 milliards de dollars. Près de 90% des pays ont signé la Convention pour le contrôle du tabac (FCTC) qui engage les gouvernements à réduire la publicité et la promotion du tabac mais aussi à créer des espaces pour les non-fumeurs dans les lieux publics et à lutter contre la contrebande de tabac. Cette dernière est l'une des conventions de l'ONU qui pourraient être approuvées le plus rapidement. En effet, il ne s'est passé qu'un an depuis que le texte de loi a été déposé à Genève. L'OMS souhaite que ce Traité devienne un outil pour éradiquer la principale cause de mort évitable dans le monde. On estime à 1.300 millions le nombre de fumeurs dans le monde dont la moitié d'entre eux pourraient mourir prématurément d'une maladie liée au tabagisme.